



Doc. 12955
26 juin 2012

La crise de la démocratie et le rôle de l'Etat dans l'Europe d'aujourd'hui

Amendement¹ n° 3

M. Luc RECORDON, Suisse, Groupe socialiste

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 18, insérer le paragraphe suivant:

"Tous les niveaux de gouvernements devraient être guidés par l'intérêt public plutôt que par les intérêts de tel ou tel acteur. Les Etats solides, capables d'assurer leurs principales fonctions et de conserver un haut niveau de confiance de la part de leurs citoyens, doivent être à même de résister aux abus de pouvoir politique, administratif ou judiciaire, aux comportements contraires à l'éthique tels que la corruption, le favoritisme à l'égard d'acteurs privés et l'influence indue des médias ou de groupes d'intérêt, tout en étant à même d'élaborer des politiques énergiques en faveur de la croissance et de la cohésion sociale. Sans des efforts permanents pour rendre les Etats capables de résister à ces phénomènes, la confiance des citoyens dans les décideurs continuera de s'éroder."

Déposé par:

RECORDON Luc, Suisse, SOC
COMTE Raphaël, Suisse, ADLE
GROSS Andreas, Suisse, SOC
JAKIČ Roman, Slovénie, ADLE
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC

1. 2012 - Troisième partie de session

